

A Djean-Djacques, ça a chonné bia:
Faut, di-sti, qui dj' m' ègadje!
Met des rubans bleuwes à s' tchapia,
M' dijant do prinde coradje.
Ah! mon Diè! wardez-vous don bin,
Dis-dj' ès m' mettant à braire!
Mais tot ça ni sièrveûve à rin,
Voulut aller à l' guerre.

Et maugré tot s'è-st-ègadji,
Po l' rédjimint d'auriosse,
Et l' grand indigne m'a là leyi!
N'est-ce nin là l' fait d'on losse?
Va, vijenne, pucequ' ça va-t-ainsi,
Qui m' Djean-Djacques m'abandonne
Dji vôleuve ess foû di c' monde-ci.
Qui l' bon Diè m' el pardonne!

I djeûve qui m'inmeûve tendrèmint,
Quand i vineûve à l' chije,
Et qui m' pudreûve minme avouû rin,
Quand dj' n' aureûve co qu' mi tich'mije.
Mais c' n'esteûve nin mi qu'il aimait,
Ci n'était qu' mes neuchettes,
Mes gaïes, et mes pommes qu'i croquait,
Contant ses colibettes.

Aulne. (Stave).

13. Je m'en vais à confesse.

Je m'en vais à confesse,
Au curé du canton.

Le curé me demande:
Quels péchés avez-vous?

3. A Jean-Jacques cela a semblé beau: [II] faut, dit-il que je m'engage. [II] met des rubans bleus à son chapeau Me disant de prendre courage. Ah! mon Dieu! gardez-vous donc bien Dis-je en me mettant à pleurer! Mais tout cela ne servait à rien, [II] voulut aller à la guerre.

4. Et malgré tout il s'est engagé, Pour le régiment des prétentions (*). Et le grand indigne m'a laissée là (abandonnée). N'est-ce pas le fait d'un vaurien?? Va, voisine, puisque ça va ainsi, Que mon Jean-Jacques m'abandonne, Je voudrais être hors de ce monde-ci, Que le bon Dieu me le pardonne!

5. Il disait qu'il m'aimait tendrement, Quand il venait à la veillée, Et qu'il me prendrait même avec rien, Quand je n'aurais que ma chemise. Mais ce n'était pas moi qu'il aimait, Ce n'était que mes noisettes, Mes noix et mes pommes qu'il croquait, [Tout en] contant ses fariboles.

(*) *Auriosse* semble correspondre au liégeois *adiosse*, *âriosse*: faire des a = faire des embarras, faire le prétentieux.

Le péché de ma mère,
D'avoir prêté cela.

Je n'embrasse pas les prêtres,
J' n'embrasse que les garçons.

Pour votre pénitence,
M'embrasserez trois fois.

Les garçons du village,
Aussi ceux du canton.

Stave

14. Le jardinier du couvent.

1.

C'était un joueur de violon,
Une vendeuse de chansons.
..... (1)

2.

..... (1)
.....
A la porte du couvent s'adresse,
Poussé d'un amoureux dessein.
De voir un si beau jardinier,
Tout étonnée, la mère abbesse:
Entrez, entrez, brave jeune homme,
Entrez, dedans notre couvent.
Vous y cultiverez fleurs et pommes,
Tous les produits de not' jardin.

3.

Le jardinier rempli d'amour,
Au jardin, travaille nuit et jour,
Espérant de voir sa maîtresse,
Le soir ou bien tout au matin.
Ce fut un jour la mère abbesse,
Se promenant dans le jardin,
Elle dit à la jeune sœur:
— Regarde, belle, ce travailleur
Comme il travaille avec ardeur.
O belle! demandez-lui une fleur.

4.

L'amant reconnu sa maîtresse;
Tous deux, ils changèrent de cou-
[leur].
S'approchant d'elle à quelques pas,
Il dit à sa maîtresse, tout bas:
L'éloignement et ton absence
M'ont bien causé de grands tour-
[ments].
Il faut me donner espérance
Et te séparer du couvent.

5.

Isabeau répond tout d'abord:
Je te suivrai jusqu'à la mort.
Tu viendras tantôt par ma f'nêtre
Elle fait face dessus le jardin.
Je laisserai la porte ouverte
Nous partirons par le chemin.

6.

Dans les environs de minuit,
Que tout le monde fut endormi,
Un beau carosse s'arrêta;
Tous deux ils sont entrés dedans:
S'en vont faire un petit tour en ville.
Un prêtre vint les marier.

Stave.

15. L'assassin de sa mie.

Un jour, il lui prit envie
De faire mourir sa bonne amie.
Je la ferai mourir si loin,
Que ses parents n'en sauront rien.

Oh! levez-vous ma belle amie!
Oh! levez-vous, car il fait jour.
Mettez les plus beaux d'vos habits,
Nous irons voir tous nos amis.

(1) Ces vers manquent.

Il prit la belle par sa main blanche,
Sur son ch'val blanc la fit monter.
Lui dit: La belle, tenez-vous bon,
M'en vais piquer mes esperons.

Le cheval file comme une traite,
Comme un furieux dans la forêt.
Quand c'est venu dans la forêt,
Lui dit: La belle te faut mourir.

La belle se jette les g'noux à terre,
Les deux mains jointes, les larmes
[aux yeux,
Disant: Galant, est-ce que j'eus
[tort?
Donnez-moi le coup de la mort.

Le malheureux tire son épée.
Dans son sein blanc lui a planté,
Lui a planté si rudement,
Qu'la belle a perdu tout son sang.

La belle avait trois galants frères,
Qui nuit et jour cherchèr' après.
L'ont tant cherché, l'ont tant cher-
ché,
L'ont trouvée morte dans la forêt.

Vous tous qui m'écoutez, mes frères.
Avec moi tous venez pleurer
Et jeter une pell'tée de terre,
Sur la tombe de l'infortunée.

Namur.

16. Les trois petits enfants.

Je chante une complainte
De trois petits enfants.

Leur mère, elle était morte.
Le père s'est remarié,

Avec une méchante femme,
Pour él'ver ses enfants.

Le plus petit demande,
Un p'tit morceau de pain.

Un grand coup d'pied dans l'ventre
Le renversa par terre.

Le plus grand se relève:
Relève-toi mon frère,

Allons au cimetièrre,
Notre mère rechercher.

En leur chemin rencontrent
Notre Seigneur Jésus-Christ.

Où allez-vous, trois anges,
Trois anges si petits?

Nous allons au cim'tière,
Notre mère rechercher.

Lève-toi, pauvre mère,
Je t' donne trois ans de vie.

V'là les trois ans passés,
Elle se mit à pleurer.

Pourquoi pleurez-vous, femme?
Pourquoi toujours pleurer?

Ce sont mes p'tits enfants
Que je vais délaïsser.

Irez en paradis,
Les trois p'tits anges aussi.

Stave.

LOUIS LOISEAU.



UNE CAROLORÉGIENNE,

VALET DE CHAMBRE

& PROFESSEUR DE LANGUES EN GALICIE.

par Léon Foulon.

En ces temps d'égalité des sexes et de féminisme à outrance, il nous a paru intéressant de publier la lettre ci-après, retrouvée dans les archives de feu Pierre Mayence, et que nous devons à l'obligeance de M. Cobaux, Directeur des écoles de Charleroi.

Elle prouve que bien longtemps avant les femmes avocats, les femmes médecins, pharmaciens, etc., une Wallonne de Charleroi n'a pas craint de s'expatrier et d'aller exercer, loin des siens, sous un nom et un costume masculins, les fonctions de valet de chambre et de professeur de langues en Galicie.

A. 9737

Mons, le 31 juillet 1838.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le chargé d'affaires d'Autriche vient d'informer M. le Ministre des Affaires Etrangères que le 19 mai dernier est décédée, à Korsow, cercle de Zloczow en Galicie, Adrienne Romain, qui, sous le nom d'Alexandre Romér, se trouvait en Galicie, depuis 1833, faisant tantôt les fonctions de valet de chambre, tantôt de maître de langues dans plusieurs familles du pays. Son sexe n'ayant été reconnu qu'après sa mort, on a trouvé parmi ses papiers, passeports et certificats de service, l'extrait de naissance ci-joint, d'après lequel elle est née à Charleroy. Veuillez-bien, je vous prie, prévenir les parents de la défunte, que sa succession, très minime, est déposée au Tribunal patrimonial de Korsow, auquel ils devront s'adresser pour en obtenir l'extradition. La Légation du Roi à Vienne appuyera ces démarches et les pièces devront être adressées au Département du Ministre des Affaires Etrangères.

(s) Le Gouverneur du Hainaut.

L'extrait de naissance dont il est question dans la lettre ci-dessus n'accompagnait plus la pièce qui nous a été remise, mais nous avons pu le retrouver aux archives de la Ville:

L'an 1782, le vingtième jour du mois de mai, a été baptisée Marie *Adrienne* Alexandrine, née en légitime mariage le dix huitième jour du même mois, à cinq heures du soir, fille de M. Jean Baptiste Romain, sous lieutenant pensionné de Sa Majesté Impériale, natif de Luxembourg et de Marie Joseph Divoy, native de Charleroy, ses père et mère habitant à Charleroy. Le parrain a été Pierre François Monte, natif de Gosselies et habitant à Charleroy et propriétaire, M. Goffin répondant en son nom et la marraine Marie Adrienne Alexandrine Divoy, native et habitante à Charleroy.

(s) Alexandrine Divoy. (s) Romain, lieutenant.

(s) G. J. Goffin, vicaire à Charleroy.

Adrienne Romain avait donc 51 ans lorsqu'elle s'en fut en Galicie et elle serait morte à l'âge de 56 ans. On remarquera aussi qu'elle avait choisi comme prénom masculin celui d'Alexandre, parce qu'elle s'appelait également Alexandrine.

Pierre Mayence, bienfaiteur des pauvres de Charleroi et qui a donné son nom à un des boulevards de la ville, était un de ses parents, ainsi qu'il en appert par les inscriptions qui se trouvent sur le tombeau de la famille Divoy en l'église de Marcinelle:

Dans cette église
furent inhumés
en 1738 Jean Divoy
habitant de Charleroy
et en 1754 son épouse
Marguerite Sartiaux

Cette tombe de famille
couvre
de leurs petits enfans:
M. Pétronille Divoy célibataire
décédée en la ville haute
le 22 février 1829
à l'âge de 81 ans
M. Elisabethie Divoy veuve
O. Sullivan puis Gautot
décédée idem le 15 septembre 1829
âgée de 92 ans et 1/2

et leurs arrières petits enfans
Marie-Anne Mayence célibataire
décédée idem le 25 mai 1845 âgée de
64 ans
et de Pierre Mayence âgé de
ans décédé le

R. I. P.

Rien d'étonnant donc que l'intéressant document que nous venons de citer se soit trouvé dans les archives de P. Mayence.

L. FOULON,
Conservateur
du Musée d'Archéologie de Charleroi.





VERS ET PROSES DE CHEZ NOUS.

SOUVENIRS DU PAYS

par Louis Banneux.

I. Mélancolie de vieillard.

L'œil scrutateur, lors d'un récent retour — passager, hélas! — aux choses aimées, j'ai rencontré, perdue dans le tourbillon de l'existence, une figure amie, usée par les privations et les soucis, holocauste parfait du malheur.

L'homme était affalé sur un banc vermoulu, contre le pignon d'une demeure proprette qu'endeuillait une vigne au cep vigoureux. Le long dos recroquevillé, le chef figé entre les épaules, le vieillard, tout chenu, se réchauffait à un pâle soleil, suivait, d'un regard voilé, les volutes exhalées par une ancienne pipe de Nimy. Elle seule, peut-être, ne l'avait point déçu! Aussi, comme il la suçait..

J'interrompis sa rêverie d'un retentissant:

— Bonjour! Joseph.

Après quelques hésitations, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre joyeuse, l'ancien tailleur qui, jadis, avait confectionné mes premières culottes, me jeta paternellement:

— Vous là! mon fils.

Je m'assis à ses côtés.

— Ah! oui! la vie est rude, parfois, au pauvre monde, soupira-t-il tout à coup pour répondre à une obsession.

Et je connus son histoire, toute son histoire, par tranches. Un vrai calvaire.

En voici une station. Je l'ai esquissée fidèlement pour moi, pour

vous aussi, âmes pitoyables dont l'égoïsme moderne n'a pas desséché le cœur.

Uni d'amour à une brave fille de l'endroit, — les époux avaient quarante ans pour eux deux, — il s'était établi marchand-tailleur. Les affaires, sans être brillantes, permettaient de nouer les deux bouts honorablement. Mais, bientôt, les charges allèrent « crescendo », et avec une telle rapidité. Pensez donc: sept mioches après dix ans de mariage. Quelle bénédiction! Et quel bas de laine il eût fallu!...

Aussi, pour le remplir, comme l'aiguille empointait et dépointait, faufilait, cousait, piquait et dépiquait, courait tôt le matin, tard le soir, infatigable, sauf lorsque la besogne se raréfiait. Car on connaissait déjà le chômage, à cette époque, avec sa lugubre suite de privations, de découragements, de colères et de rancœurs. Posséder dix doigts vaillants et ne pouvoir les utiliser quand, autour de soi, des mioches, débiles, réclament une pâtée ou du feu... mieux vaut ne pas y penser.

Or donc, notre tailleur venait d'être père pour la huitième fois. La mère, fatiguée, épuisée plutôt, ne parvenait pas à se remettre.

Il lui faudrait « des forces », avait prescrit le médecin consulté en dernière analyse: l'homme de l'art, à la campagne, n'est pas dérangé pour un pet mal tourné.

Des forces, c'est-à-dire du bouillon gras, de la viande légère, du pain bien beurré, un peu de vin vieux même. Et il n'y avait pas vingt sous à la maison. Déjà, à plusieurs reprises, mais en maugréant, le farinier avait livré le bichet de farine à l'ardoise. Or, le crédit est dur partout aux porteurs de besace.

De la dernière cuisson, il restait un pain, de quoi souper le soir et déjeuner le lendemain, en rationnant tout le monde. Voilà ce que le père avait constaté à midi. Il soupa par cœur: c'était quelques chanteaux d'épargnés, une bouchée de plus pour chacun des petits.

La nuit, partageant ses soins entre l'accouchée, qui geignait, et le nouveau-né, qui clamait famine, il rumina des plans d'attaque; aucun n'était réalisable, il en convenait au fur et à mesure qu'il les échafaudait. Que diable! Pourquoi n'irait-il pas chez l'un ou l'autre riche de l'endroit conter sa peine, exposer sa détresse? Plusieurs d'entre eux étaient ses clients. On le savait honnête, actif, le cœur à la besogne. Nul doute que l'on ne prît pitié des siens et qu'on ne leur vint en aide. A cette pensée, tout son sang bouillonnait. Lui, tendre la main?

Dès qu'il fit jour, sous prétexte de visite urgente à un châtelain d'une localité proche, le malheureux s'esquiva, emportant, pour se donner une contenance sans doute, le portefeuille à échantillons.

Il marcha à l'aventure. Longtemps après, il allait, rêveur, du pas mal assuré d'un homme que tortillent la faim et la détresse, sur une belle route blanche, encore toute moite, droite à perte de vue, bordée de peupliers dont chaque ramille pleurait doucement.

Il cheminait ainsi, depuis une heure peut être, sans remarquer qu'il se trouvait en plein bois. Soudain, à sa droite, surgit une oasis animée par une cacophonie de poules crételant ou caquetant, de coqs coqueriquant, de vaches meuglant, de chevaux hennissant, de porcs grognant et de chiens hurlant, mais hurlant.

Au milieu de la porte basse d'une habitation avenante, mi-auberge et mi-métairie, entourée de verger et de légumier, se planta une bonne vieille, intriguée de ce tintamarre matinal. Elle reconnut le somnambule, une ancienne connaissance, le tailleur de son fils, de son Félix avec qui elle exploitait, depuis des ans de veuvage, cette ferme emprise dans la forêt de Behogne, et l'invita, avec cette bonhomie qui caractérise les ménagères de notre Wallonie joyeuse, à prendre une tasse de café: il était justement prêt.

Deux motifs impérieux l'incitaient à accepter: celui que nous savons et l'obligation de faire, comme de coutume, quelques dépenses chez un client fidèle.

Au moment de solder les tournées de verres de cognac et de cigares, — il s'était gobergé notre sans-le-sou, — il fouilla ses poches, pestant contre le sort: pas de porte-monnaie. Naturellement, la pipe et la blague — vide, d'ailleurs — se trouvaient à l'appel. Et il s'était mis en route quasiment avant le jour, avec l'espoir de réduire de vingt-quatre heures, — car ce n'est pas la besogne qui manquait, — en gigotant ferme, bien entendu, une tournée de quelques pratiques absolument trop pressées! Une belle course pour le roi de Prusse...

Ce boniment était à peine débité que l'hôtesse, alignant sur le comptoir six pièces de cinq francs, lui enjoignait de continuer son chemin. La belle affaire! Il rembourserait cela à son premier passage. Que dirait-il donc si de vieux amis le laissaient dans la peine pour si peu? Et la mère et le fils, gouaillant son embarras, lui souhaitèrent bon voyage.

Cette fois, il poussa des ailes à notre homme. Encore devait-il feindre de poursuivre sa course. Craignant même d'être remarqué, comme un voleur qui sent toute la maréchaussée à ses trousses, il fit un long détour pour rentrer chez lui. Mais, à midi, la malade reçut du bouillon, de la viande, du vin; toute la maisonnée et son chef mangèrent leur saoul, et la belle pâte blanche levait dans le pétrin.

Je vois toujours une larme perler à l'œil du narrateur lorsque, en manière de péroraison, branlant la tête toute ratatinée, ridée comme une coque de noix, il ajoutait dans un soupir:

— Rose mourut dix jours après... On l'enterra avec le petiot... Elle me laissait, avec les sept autres...

II. Le Jeûneur.

Hier soir, installé dans un rocking-chair, je digérais un souper de rond-de-cuir et dégustais les « Va-nu-pieds » de Cladel, quand un coup de sonnette impérieux retentit.

— Diable! fis-je un peu inquiet.

Dans le vestibule une voix barytonnait des « oh! » et des « ah! » La porte ouverte me montra un homme court, tout en nerfs.

— Sûrement, il ne vous remettra pas, plaisantait ma femme qui l'introduisait.

Dans la pénombre, je ne reconnaissais pas cette figure, que trouaient pourtant deux escarboucles. Les « Va-nu-pieds » m'avaient mené si haut et si loin....

— Bernard! m'exclamai-je enfin, embarrassé de ma maladresse physionomiste.

— Lui-même... Il t'a fallu du temps... Il est vrai que depuis notre dernière rencontre... Suis-je donc tant vieilli?

Non, certes, il n'était pas vieilli. Malgré ses six croix ⁽¹⁾, il restait tel qu'il y a quinze ans, vingt ans peut-être. C'est qu'il les espace, ses visites, le cousin Bernard... Et puis, ces Ardennais ne changent pas, à une demi-douzaine de rides près. Jusqu'au moment où ils tombent dans le trou, ils vont droits comme à la parade, secs comme une trique, soucieux de bien manger, et répétant le vieux dicton: « Mange, tu ne sais pas qui te mangera ».

— Tu sais, quand j'avalerais ma langue, je te ferai signe, conclut-il pour terminer mon examen.

(1) Une croix X = dix ans.

On fêta le cousin Bernard. Encore, est-ce là une façon de parler. Le bonhomme ignorait la faim, ne pouvait boire ni vin ni liqueur, rapport à une gastrite récente. Mais une tasse de café lui ferait plaisir. Pensez donc: il était en route depuis midi. Quant à fumer, Esculape lui avait concédé cette latitude, et il en abusait. Cristi! quelle cheminée!

Bernard nous donna, comme il sied, force détails sur les siens; nous parla de ses récoltes, de ses bois, de tout ce qui rend un paysan heureux, puisque content de son sort, philosophe à souhait.

Puis, avec une gaité intarissable, mimant à la perfection les types évoqués, il nous conta quelques aventures de sa vie d'ancien fonctionnaire, de terrien, de sylviculteur d'occasion.

Soudain, tapant de la main sa cuisse droite ou, mieux, le fémur qui lui en tient lieu, il partit d'un éclat de rire, éclairci par deux superbes rangées de dents à faire crever de jalousie la corporation dentaire de la capitale.

— Voilà quelques années, — j'étais toujours en fonctions, — je retournai pendant les vacances de Pâques à Benasse, où j'avais un grand morceau d'essartis à planter.

« J'y trouvai les plants de chêne et de hêtre commandés à Liège, un paquet, je vous le jure. Je m'étais aussi assuré le concours de l'oncle Philippe, — tu as bien connu, Louis, l'oncle Philippe? — à qui j'avais promis une journée de cinquante sous et une belle pipe. On ne dispose pas toujours des bras que l'on souhaiterait.

« J'arrive à dix heures. A dix heures et demie je plantais. A la tombée du jour, il en restait un bon bout. Je dis: Faudra un fameux coup de collier pour finir demain. Hé là! mon oncle, peut-on compter sur vous dès l'aube?

— « Venez quand vous voulez, m'fi, je vous attendrai, m'assura le brave homme. »

« A six heures, j'étais au rendez-vous. Personne. Je hélai le retardataire: Hé bien! on n'en veut plus?

— « C'est bon! c'est bon! »

« Il arriva clopin-cloplant, en boutonnant sa culotte, pieds nus sur la dure. La femme suivait les offices du samedi saint.

« A l'aise, il alluma le feu, fit le café, réchauffa une platée de pommes de terre. Tu te serais caché derrière. Tiens, je parie qu'elle t'aurait servi de provision pour l'hiver. Et comme s'il avait eu toute la journée à lui, il se mit à mastiquer avec une

conscience!... Tout y passa, ainsi que deux chateaux de pain à assommer un homme.

« Voyons, qu'auriez-vous fait?

« Devant une pareille sérénité, ma colère s'apaisait.

« Nous pourrions nous en aller maintenant, mon oncle? questionnai-je, un brin d'inquiétude dans la voix.

— « Je suis à vous, Bernard. »

« Et nous partîmes, laissant les ustensiles sur la table, sans une miette à picorer pour les poules. Plus heureux, à force de chateries, dom Mitis, de cette frairie, avait attrapé une trempette.

« Ho! il n'était pas dix heures. Tante Catherine, triomphalement, un coquemar bosselé et tout noir pendant à sa main gauche, une musette grée dans la droite, apporta le second déjeuner à son homme.

« Je l'entendis faire: ouf! en déposant sa charge.

« A pas lourds, en sifflant, l'omnivore la joignit.

« De guerre lasse, je ne m'occupai plus d'eux et vouai à tous les diables ces lambins qui bouffent plus qu'ils ne travaillent.

« Je revins dîner, à la hâte, chez ma sœur et retournai au travail de fort méchante humeur. Il me restait la ressource de mordiller le tuyau de ma pipe.

« Un léger vent nous apportait l'écho des cloches sonnantes à mesure trois heures au clocher de l'église: une... deux... trois!

« Je jonglai, fébrile, avec la bêche, lorsque la ménagère réapparut avec la même placidité que le matin:

— « Voilà le café, Philippe! annonça-t-elle. »

« Cette fois j'explosai et, les apostrophant:

— « Vous ne faites donc que manger, vous autres? Ce n'est pas étonnant que vous soyez pauvres! »

« En pleurnichant, la Catherine me cloua:

— « I faut bin magni po tchîre, m'fi... »

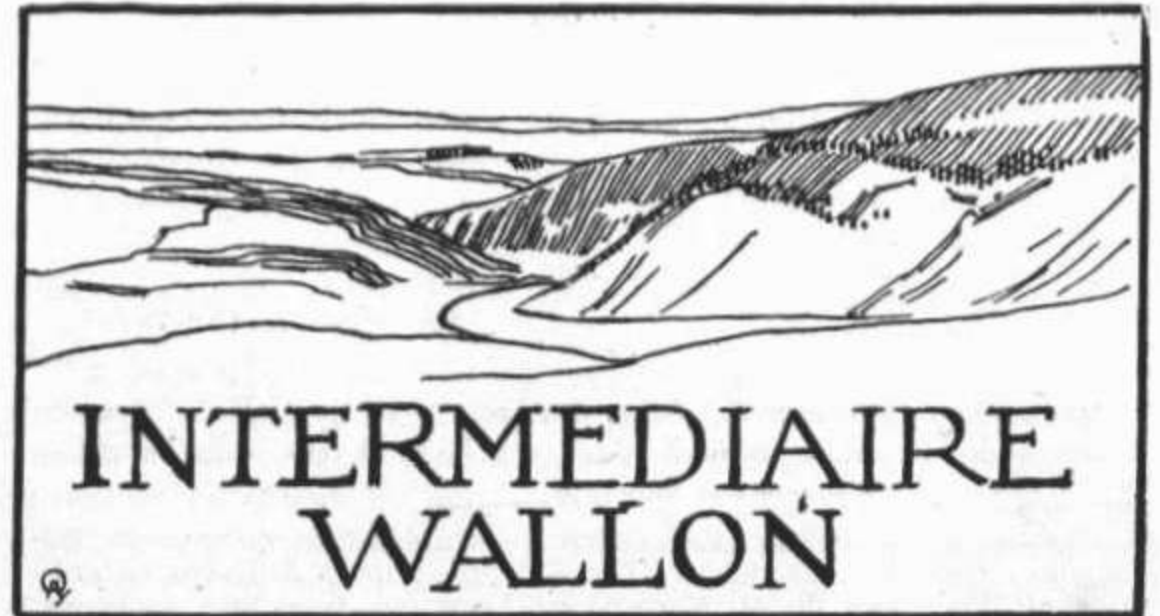
« A trois ou quatre ans de là, de passage dans le pays, j'allai m'assurer que la plantation promettait.

« Ah! bien oui! Pas plus de chênes ni de hêtres que sur ma main. Tout avait disparu. J'appris au village que l'oncle Philippe avait trouvé tout naturel de mener paître ses vaches dans mon plantis. Les rosses s'en étaient donné à cœur joie. Et, je le gagerais, elles prirent même soin de rapporter toute leur bouse dans l'étable de leur sacrifiant de maître.

« Je n'ai plus revu l'oncle Philippe. Que le bon Dieu ait son âme!

« Mais il est minuit, vous autres! Demain, vous ne pourrez vous lever....

Louis BANNEUX.



QUESTIONS

G.-J. Zaalberg. — Dans le feuilleton littéraire de *Comœdia*, numéro du 30 mars, M. de Pawlowski publie le compte-rendu d'un ouvrage récent de MM. Masla et Zaalberg van Zelst, intitulé *Le mystère de la mort*. Le second de ces auteurs, dit-il, naquit à Liège en 1827. « C'était un libre penseur. Pendant trente ans, il s'entretint avec ses amis du magnétisme et des problèmes que posait le spiritisme. Qu'est-ce que la mort? Cette question, évidemment, prenait la toute première place dans les conversations de nos philosophes. Le seul moyen de le savoir, c'était évidemment d'y aller voir. Et c'est ce qu'ils résolurent de faire. Le premier d'entre eux qui mourrait raconterait aux autres ce qu'il voyait. Ce fut Zaalberg qui partit le premier en 1903. Fidèle à sa parole, voici dix ans qu'il travaille avec ses collaborateurs à mettre au point cette troublante énigme et c'est ce livre, que ce groupe intéressant de philosophes nous offre aujourd'hui. Il a cette particularité d'être rédigé d'une façon en apparence rigoureusement scientifique. Il répudie tout mysticisme, il s'efforce de traiter la question d'une façon pratique, physique, physiologique ».

Tel est le début de ce compte-rendu, qui indique le but de l'ouvrage, sur lequel il n'est pas question de revenir.

Ce qui nous intéresserait, c'est d'avoir quelques renseignements d'origine liégeoise sur ce Liégeois doublement mystérieux. Fut-il connu en cette ville? Son nom, évidemment, est étranger.

LECTOR.

Kosmas. — Au XI^e siècle, le chroniqueur tchèque Kosmas, un des premiers de sa nation qui firent des études à l'étranger, suivit des cours à Liège.

Il est cité à ce titre par W. TOMEK, *Geschichte der Prager Universität* (Prague, 1849), p. 1.

A-t-il laissé des souvenirs chez nous? Le fait de son passage à Liège a-t-il été signalé avec quelque détail?

F. Mx.

La Maison de la ville d'Amsterdam. — Sur le dossier d'un banc de l'église de Filot, entre Xhoris et Hamoir, se trouve gravée dans le bois cette inscription: *3 places pour la maison de la ville d'Amsterdam.*

Quel est le sens et l'origine de cette inscription?

JOS. PAROTTE (Verviers).

Un bonbon traditionnel à Saint-Ghislain. — Le journal *Le Peuple*, numéro du 11 mars, publiait, dans ses Faits divers, à la rubrique Saint-Ghislain, l'information suivante:

Une ancienne coutume. Ce vendredi, les notabilités du quartier du Moulin organisent une ducace. Les festivités auront lieu sous la présidence d'honneur de M. Norrep. Ce jour on vend des sucreries qu'il est impossible de se procurer la veille ou le lendemain. C'est une coutume ancestrale que de gais lurons veulent rétablir. On y fera de la musique, on dansera un pas d'ours intéressant et on rigolera amicalement.

Quelles peuvent être ces «sucreries»? Et qu'est-ce que cette fête, «coutume ancestrale», qui se serait reproduite cette année un vendredi? Cette fête se rattacherait-elle au Jour des Rameaux, cette année le 16 mars?

O. C.

Grianeaux, mot à expliquer. — Je trouve dans les archives de Spa, un permis de chasse accordé par le Prince-évêque de Liège, à un général russe séjournant à Spa, en date du 2 septembre 1782, ainsi libellé: «Son Altesse accorde à X*** la permission de chasser aux lièvres et perdreaux, mais pas du tout dans les quartiers où sont les *grianeaux*».

Qu'est-ce que les «grianeaux»?

ALBIN BODY.

RÉPONSES

Souvenirs des occupations étrangères (ci-dessus, 42, 124, 194). — Le mot *guèri* m'est parfaitement familier depuis mon enfance (je suis né en 1838). *Guèri* c'est, chez les amateurs, causer de choses qui les intéressent particulièrement, par exemple de coqs chez les *coqlts*, de pigeons chez les colombophiles, d'oiseaux chez les oiseleurs. En général, on dit qu'on *guèrye*, quand on cause longuement du même sujet. Il n'est pas nécessaire que la conversation soit animée, mais il faut qu'elle soit suivie, comme est toujours la conversation de connaisseurs. Surtout, il faut que la conversation se fasse en petit comité, à deux ou trois personnes. Une conversation générale n'est pas un *guèrièdje*.

LOUIS COLSON.

Le mal de St-Marcoul (XX, 28, 273). — Ce saint est invoqué à Tournai pour les écrouelles, vulgo gogoles, et voici les renseigne-

ments que veut bien me donner à ce sujet un vénérable ecclésiastique, M. le chanoine Lebrun, ancien curé-doyen de la paroisse de Saint-Brice, en cette ville.

Il existe à Tournai, de Saint Marcou, une chapelle, un autel avec plusieurs statues et un tableau; un pèlerinage, à côté duquel se fait une ducace annuelle.

La chapelle se trouve actuellement, et paraît s'être toujours trouvée au fond de la petite nef du côté de l'évangile, à côté de la sacristie. L'inventaire de 1703 la signale en cet endroit. Elle est fermée par une balustrade en bois du 17^e siècle, sculptée, en forme de banc de communion, avec, sur le pilier de la porte, une petite statue en bois représentant le Saint.

Un autel de S. Marcou ou Marcoul est déjà signalé en 1481. L'autel actuel occupe tout le pignon du fond de la chapelle; il est à haut retable avec colonnes, du 18^e siècle (style Louis XV, de transition). Dans le haut de l'autel, la statue de S. Marcou (avec l'enfant), datant de 1813, qui doit être l'époque de la restauration de l'autel. Au dessous de la statue un double chronogramme de 1813. Au centre de l'autel le grand tableau de Bouillon (d'après Rubens?), décrit dans un livret qui se distribue à l'occasion du pèlerinage (1). En dessous, le tabernacle avec niche abritant le buste du Saint, le tout en bois doré. L'église a possédé un buste de S. Marcou en argent, par Saily, en 1765, vendu en 1794 pour subvenir aux réparations faites à l'église. Une statue est déjà signalée en 1468.

La Confrérie, déjà signalée en 1674, est encore existante, mais peu florissante: il y a simplement ceci, que chaque année des pèlerins s'inscrivent pour une, deux, quelques années, sans pratiques de dévotion déterminées.

Un petit reliquaire en argent est donné à baiser aux pèlerins; il a 0,25 c. de hauteur; suivant M. Soil de Moriamé, il date du XVII^e siècle. Un autre reliquaire, en argent, orné de cabochons, est en forme de bras, haut de 69 cent. Il contient 2 grosses parcelles d'os, visibles sous 2 lentilles: l'un des os paraît avoir environ 9 cent. de long et 5 cent. d'épaisseur; l'autre ossement paraît moitié moindre. Ce reliquaire (poinçonné: V couronné —, E—T couronné —, tour-cœur couronné) est en tout semblable à celui qui renferme un os de S. Brice (patron de l'église) et qui porte une inscription avec la date 1653.

Toute l'année, il vient des pèlerins, qui «servent» S. Marcou pour la guérison des écrouelles, glandes, etc. Le pèlerinage se fait plus fréquent pendant le mois de mai, et, surtout, pendant les huit premiers jours de ce mois. Le 1^{er} mai, une messe solennelle est chantée à l'autel de S. Marcou. D'après ce que j'ai entendu plusieurs fois raconter par des paroissiens de S. Brice, le pèlerinage, aujourd'hui peu fréquenté, amenait encore, il y a vingt ans, une grande afflu-

(1) Abrégé de la Vie de S. Marcou, abbé de Nanteuil, diocèse de Coutances, honoré en l'église paroissiale de S. Brice à Tournai. Tournai, Casterman. (Imprimatur 1898). In-16.

ence de pèlerins. A tel point, que ceux-ci faisaient queue et qu'à la porte de l'église, les «coupons», c'est à dire les chandelles, formaient un vrai brasier. Aux pèlerins, on fait baiser le petit reliquaire, après avoir lu l'évangile de la messe d'un abbé.

Le premier dimanche de mai et le lendemain, une ducace, autrefois plus grande, a encore lieu chaque année à côté de l'église S. Brice.

Dans le diocèse de Tournai, saint Marcou est patron ou titulaire de l'église de Monceau Imbrechies, et d'une chapelle à Silly.

A Lille, on nomme les écrouelles, *margoulètes*, et l'on voit dans ce mot la preuve que c'est là essentiellement le mal de St Marcoul.

On me dit qu'à Belœil, ce saint est aussi l'objet d'un culte particulier. Il existait, — et existe peut-être encore, — dans ce village, une sorte d'étang où ceux qui souffraient du mal allaient se baigner à certains jours, et c'est là que les jeunes filles à marier allaient, dit-on, s'assurer discrètement, souvent sur l'avis des parents, si leur futur n'était pas du nombre.

ALPH. DUFOUR (Tournai).

La chanson des Trois Borains. (ci-dessus, p. 120). — L'auteur de de la question a retrouvé à Genly deux couplets, dont il remarque d'ailleurs l'incohérence, et qui compléteraient la chanson ancienne, qui pourraient la dater, tout en expliquant la démarche faite par les Borains auprès de l'Empereur.

Ces deux couplets appartiennent à une chanson qui date, à ma connaissance, de trente ans environ. Elle comptait une douzaine de couplets, que j'ai entendu dire souvent. C'était une chanson locale, assez banale et presque oubliée aujourd'hui. Sa facture était loin d'égaliser celle des *Trois Boreingns*, et le patois dans lequel elle était écrite n'appartenait pas au Centre du Borinage, dont font partie les importantes communes de Pâturages, Quaregnon, Jemappes...

On ne peut rattacher les *Trois Boreingns* ni au dialecte de Frameries ou de Cuesmes, ni à celui de Boussu ni de Dour.

Les couplets recueillis par M. Schollaert étaient écrits en patois de Frameries, patois très riche en chansons locales.

Il est, d'ailleurs, à remarquer que les chansons boraines publiées à Boussu en 1904, sous ma signature et sous celle de feu mon ami O. Goffint, n'émanaient pas de nous. L'imprimeur y a inscrit nos noms sans autorisation, et a donné des textes que je ne puis admettre comme étant les véritables.

Il est excessivement difficile, à l'heure actuelle, de recueillir les vieux chants. Les paroles en sont déformées, à travers les temps, par chaque diseur, suivant l'état de sa mémoire, suivant sa fantaisie et suivant l'appropriation qu'il a voulu en faire.

Il m'a fallu quelquefois réunir cinq à six versions différentes et incomplètes d'une œuvre, avant de pouvoir la rétablir dans son écriture primitive. J'ai recueilli, par exemple, douze textes morcelés de la chanson «Djean Lariguette» avant de posséder la véritable poème avec le parfait développement de son sujet, et l'enchaînement régulier des strophes, possédant leur rythme bien marqué.

Il n'en fut pas de même pour la chanson des *Trois Boreingns* que j'ai publiée, il y a plus de trente ans, dans un volume de nouvelles, intitulé *Croquis Borains*. Je l'avais recueillie déjà quelques années auparavant. Tous les chanteurs locaux, — et ils étaient nombreux alors, — la disaient, les dimanches, au cabaret, de la même façon. Depuis, lors, elle s'est peu altérée.

Voici le texte. Le sujet en est simple: les belliqueux Borains vont à Vienne assurer l'Empereur de leur fidélité et celui-ci les reçoit avec une familiarité qui les ravit.

Parlons des trois Boreingns,
Qui se sont mis en chemeingn,
Voyageant d'un grand cœur,
Pour parler à l'Empereur.
A Vienne arrivant,
Droit au Parlement,
A sa Majesté,
Sitôt, ils ont annoncé,
A leur souvereingn,
Que c'étaient trois Boreingns.

L'Empereur, enfeingn,
Fait entrer ces trois Boreingns,
Dedans un grand salon,
Demandant mille questions.
Ils ont annoncé,
A sa Majesté,
Que tous lés Boreingns
Étaient pour leur souvereingn.
«Nous sommes tous d'une vive
[ardeur
» Pour soutenir l'Empereur!»

L'ungn des trois a dit
Qu'il fallait savoir ceci,
Que sans fére d'imbarras,
Les Boreingns sont de bons soldats.
Fram'ries et Hautrages,
Cuesmes et Pasturages,
Djumapp' et Quargnon,
Sont des villages de grand renom...
I sont capables de fére feu
Sur tous les audacieux!

Toutes lés Dam' d'honneur,
Sa Majesté, lés Segneurs,
Ils font venir dou veingn,
Bon' liqueur pou les Boreingns,
Biscuits, macarons,
Orang' et citrons...
Ma foi, ils ont mangé
A la tâte de sa Majesté.
Ils ont bu d'une vive ardeur
A la santé d'l'Emp'reur!

Enfeingn, l'Empereur,
Aux Boreingns, il fit honneur.
Devisant avec eux,
Assis auprès d'un bon feu.
L'ungn de cés Boreingns,
Ayant la pipe en meingn,
Ma foi, il a feumé,
En présence de sa Majesté:
Il présente une pip' de tabac.
A l'Empereur, le Roi!

L'empereur, l'a pris.
Ma foi, il a bieingn souri.
Puis il a feumé,
Trois Boreingns à son côté.
Voilà, quel honneur,
De voir un Emp'reur,
Un grand souvereingn,
Accompagné de trois Boreingns.
Ils ont eu beaucôp d'honneur,
Vis à vis de l'Emp'reur!

Dr V. VAN HASSEL (Pâturages)



BULLETINS ET ANNALES

Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Tome XXXIII. 1910-1911. 307 pages.

Outre la liste des membres et les procès-verbaux des assemblées, ce volume renferme quatre notices, les deux premières de M. FOULON, les deux autres de M. l'abbé DARDENNE.

1. *Notice sur l'Ermitage de Notre-Dame de Bon Secours à Landelies* (pp. 25-34), avec un plan. Fourdin a consacré une étude assez complète à l'ermitage de Wilhous lez-Ath; on a décrit aussi celui de Cocar, à Elouges. Mais aucune étude d'ensemble n'a encore été faite sur ces intéressants établissements. Elle a été tentée pour la Wallonie par M. l'abbé Boulmont et M. Matthieu a, de son côté, écrit une importante notice sur l'Ermitage de sainte Appoline, à Epinois. M. Foulon apporte une pierre nouvelle à l'édifice en construction par quelques pages, d'ailleurs peu précises encore, sur un ermitage de Notre-Dame de Bon Secours, qui a existé à Landelies, au moins entre les années 1668 et 1728.

2. *Portrait de Jérôme Reyers, abbé du monastère d'Aulne* (pp. 35-51), avec un portrait. L'hospice d'Aulne possède un portrait sur bois, peint en 1658, de Jérôme Reyers, né à Saint-Trond en 1599, décédé le 19 février 1670, après avoir été le 34^e abbé d'Aulne pendant quatorze ans et trois mois. L'auteur décrit ce portrait, resté anonyme, reproduit l'épitaque de l'abbé et les pages que dom Norbert Hersel, en son manuscrit, a consacrées à la gestion de son personnage.

3. *La Fontaine de Chimay* (pp. 52-68), avec un plan. Afin d'augmenter le débit de la distribution d'eau, l'administration communale de Chimay fait faire actuellement des recherches au Terne des Vaches.

Comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil, M. l'abbé G. Dardenne nous fait l'historique de l'établissement de la première fontaine de Chimay, de 1758 à 1768, dont les sources provenaient de ce même terne. Il nous raconte les tribulations de l'entrepreneur, puis il discute avec soin une légende relative à cette fontaine.

4. *Chimay: Le Chapitre. La Paroisse. Le Couvent* (pp. 69-305).

L'introduction rappelle l'historique de l'église et en donne la description. Le chœur appartient au XIII^e siècle. Le reste de l'église est de style ogival flamboyant. Les orgues actuelles ont remplacé, en 1892, celles de 1755, qui avaient succédé à celles de 1640 et de 1683. Le clocher date de 1732. L'horloge remonte à 1734, et le carillon est celui des chartreux d'Hérinne, qui fut fabriqué, à Bruges, en 1760.

On ignore à quelle époque fut fondé le chapitre collégial de sainte Monégonde; on peut affirmer toutefois, qu'en 1100, il avait pris la place d'un monastère de religieuses.

Par les pages suivantes, « nous pourrions connaître la vie, les mœurs, les coutumes des chanoines; nous saurons ce qu'ils faisaient, les malheurs qu'ils supportèrent, les préoccupations qui furent les leurs ». La révolution française amena la mort de cette institution.

Les douze chanoines, dont les prébendes étaient à la collation du seigneur du lieu, élisaient leur doyen, mais non leur trésorier, personnage important, nommé à vie, par le seigneur. Cette charge fut remplie par Froissart.

Un chapitre qui aurait pu être intéressant est celui de l'activité littéraire du Chapitre. Malheureusement, il n'en est rien. Les chanoines ne possédaient pas de bibliothèque commune et n'ont pas connu les querelles théologiques, ni traité ces questions. On ne trouve à citer parmi eux que trois historiens: le premier, il est vrai, est le grand Froissart qui reçut de Guy de Blois, son canonical en 1383, voyagea beaucoup, mais finit par se fixer à Chimay, où il mourut en octobre 1419. Faute d'avoir retrouvé son tombeau, on dut se contenter de lui élever un cénotaphe au début du XIX^e siècle et une statue de Jacquet vint perpétuer sa mémoire en 1848.

Les ouvrages des deux autres annalistes sont restés manuscrits. Jean Coppée, devenu doyen du Chapitre en 1652, écrit en 1658, un mémoire sur la fondation du vénérable Chapitre sainte Monégonde. Etienne-Joseph Tellier, doyen en 1741, rédigea des chroniques sur l'histoire de Chimay jusqu'en 1762.

Un autre paragraphe curieux décrit le trésor, où l'on remarque une mosaïque byzantine du VII^e siècle (?), une croix reliquaire du XIII^e et une statue de Notre-Dame aux Neiges.

Le chapitre II donne de multiples et menus détails sur la paroisse, son personnel, les chapelles, les institutions charitables et les confréries, où l'on traite pêle-mêle, les serments, les corporations de métier et les confréries religieuses.

Le chapitre III fournit l'historique du couvent établi par les Frères Mineurs de Couvin, en 1667. Ils s'occupaient de prédication, d'enseignement, dans le collège d'humanités qu'ils avaient fondé, et